



**A. & L. GENOT**  
320, Avenue du Prado  
BP 225  
13268 Marseille Cedex 08  
France

Téléphone : +33 (0)4 88 67 67 00  
Télécopie : +33 (0)4 88 67 67 68  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Point Formation**

# Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006  
Association Point Formation  
Quai Poterne - Quartier de l'Ile  
13500 Martigues

*Ce rapport contient 12 pages*

DL

## **Association Point Formation**

Siège social : Quai Poterne - Quartier de l'Île - 13500 Martigues

### **Rapport général du commissaire aux comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

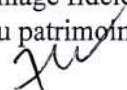
- le contrôle des comptes annuels de l'Association Point Formation, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et principes comptables

La note A de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'élaboration et à la présentation des comptes de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### Contrôle interne

Compte tenu des spécificités de votre association et en l'absence d'un dispositif suffisamment élaboré de contrôle interne, nous avons mis en œuvre les contrôles substantifs que nous avons estimés adaptés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 11 juin 2007

Société d'Expertise Comptable A. & L. GENOT  
Membre de KPMG S.A.



Alain L. GENOT  
Président du Directoire

ASSOCIATION POINT FORMATION  
BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

LIBELLE	ACTIF			PASSIF			
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT PROVISION	VALEUR NETTE AU 31/12/2006	EXERCICE AU 31/12/2005	LIBELLE	VALEUR NETTE AU 31/12/2006	EXERCICE AU 31/12/2005
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Immobilisations incorporelles	6 753.02	6 027.82	725.20	3 329.67	Réserves	76 834.30	76 834.30
Immobilisations corporelles	77 541.23	75 384.31	2 156.92	3 808.76	Report a nouveau	-133 109.84	-52 361.07
Immobilisations financières	2 030.92	0.00	2 030.92	15 536.16	Résultat de l'exercice	69 898.87	-80 748.77
<b>TOTAL 1</b>	<b>86 325.17</b>	<b>81 412.13</b>	<b>4 913.04</b>	<b>22 674.59</b>	<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
					Subvention investissements non renouvelables	1 951.35	4 593.27
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>TOTAL 1</b>	<b>15 574.68</b>	<b>-51 682.27</b>
Stock de marchandises	0.00		0.00	0.00	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fournisseurs avances et acomptes	0.00		0.00	0.00	Provisions pour risques	12 933.50	13 677.50
Clients et comptes rattachés	121 110.62	72 912.00	48 198.62	110 483.23	Provisions pour charges d'exploitation	0.00	0.00
Créances fiscales et sociales	7 465.09	5 127.67	2 337.42	318.00	<b>TOTAL 2</b>	<b>12 933.50</b>	<b>13 677.50</b>
Autres créances	275 762.63	25 907.05	249 855.58	369 881.82			
Disponibilité	92 905.11		92 905.11	58 448.28			
<b>TOTAL 2</b>	<b>497 243.45</b>	<b>103 946.72</b>	<b>393 296.73</b>	<b>539 131.33</b>	<b>FONDS DEDIES</b>		
					-sur subventions de fonctionnement	0.00	0.00
<b>COMPTES A REGULARISER</b>					-sur autres ressources	0.00	0.00
Charges constatées d'avance	636.09		636.09	964.18	<b>TOTAL 3</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Charges à étaler	0.00	0.00	0.00	0.00	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
					Dettes financières	43 810.47	57 848.14
<b>TOTAL 3</b>	<b>636.09</b>	<b>0.00</b>	<b>636.09</b>	<b>964.18</b>	Dépôts de garantie reçues	0.00	0.00
					<b>TOTAL 4</b>	<b>43 810.47</b>	<b>57 848.14</b>
					<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
					Avances et acomptes reçus	2 854.45	2 955.35
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 674.16	34 369.19
					Dettes fiscales et sociales	106 922.61	213 801.34
					Autres dettes	25 677.99	24 281.29
					<b>TOTAL 5</b>	<b>177 129.21</b>	<b>275 407.17</b>
					<b>COMPTES A REGULARISER</b>		
					Produits constatés d'avance	149 398.00	267 519.56
					<b>TOTAL 6</b>	<b>149 398.00</b>	<b>267 519.56</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>584 204.71</b>	<b>185 358.85</b>	<b>398 845.86</b>	<b>562 770.10</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>398 845.86</b>	<b>562 770.10</b>

*Ag*

**ASSOCIATION POINT FORMATION**  
**COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2006**

LIBELLE	DU 01/01/2006	AU 31/12/2006	2005
	PAR POSTE	PAR NATURE	PAR NATURE
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		657 178.91	675 525.97
Production vendue de biens et services	130 008.18		
Production immobilisee	0.00		
Subvention d'exploitation	496 336.89		
Reprises sur provision et transfert de de charges	0.00		
	30 811.34		
Autres produits de gestion	22.50		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		559 916.52	749 276.28
Achats sur stock en cours			
Variation de stock			
Achats autres approvisionnements	4 407.95		
Autres achats et charges externes	29 833.51		
Impots et taxes et versements assimilés	28 132.80		
Salaires et traitements	298 532.16		
Charges sociales	120 563.61		
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	27 756.57		
Autres charges	50 689.92		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		97 262.39	-73 750.31
<b>QUOTE PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>		0.00	
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		28.85	
Autres interets et produits	28.85		
Reprise provision	0.00		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		828.93	5 054.79
Interets et charges	828.93		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		-800.08	-5 054.79
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		96 462.31	-78 805.10
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		2 750.80	4 307.87
Subvention recue	0.00		
Produits sur exercices anterieurs	108.88		
Quote part subvention viré au résultat	2 641.92		
Reprises sur provisions			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		29 314.24	6 251.14
Charges de gestion courante	29 314.24		
Cout de cessions			
Dotations exceptionnelles			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		-26 563.44	-1 943.27
<b>IMPOTS SOCIETE</b>		0.00	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		659 958.56	679 833.84
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		590 059.69	760 582.21
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>		69 898.87	-80 748.37

## **A . REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Elles répondent aux principes généraux de nouveaux états comptables:

- principe de continuité d'exploitation
- principe d'indépendance des exercices

Les Comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

### **A1- Méthode d'évaluation**

La méthode retenue est celle des coûts historiques d'acquisition ou de production .

### **A2- Calcul des Amortissements et Provisions**

#### **A2.1. Les Amortissements**

Tous les biens sont amortis selon le principe de l'amortissement linéaire..  
Leur durée est de 3 ans.

#### **A2.2. Les Provisions**

- Pour les congés payés :  
elles sont conformes à la réglementation (droit au titre des périodes de références)
- Les provisions pour créances douteuses et débiteurs divers résultent d'une étude au cas par cas .

### **A3- Information pour donner l'image fidèle**

L'effectif de l'Association, à la clôture de l'exercice, est de 15 salariés, 9 contrat à durée indéterminée et 6 contrats à durée déterminée.

Aucun dirigeant de l'Association ne perçoit une rémunération à quel titre que se soit

La Communauté d'Agglomération Ouest Etang de Berre met à disposition à titre gratuit les locaux et du personnel administratif.

## B COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### B1 ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

NATURE	AU 01/01/2006	augmentation	diminution	AU 31/12/2006
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
frais d'établissement	0.00	0.00	0.00	0.00
logiciels informatiques	6 753.02	0.00	0.00	6 753.02
<b>Immobilisations corporelles</b>				
matériel et mobilier divers	77 541.23	0.00	0.00	77 541.23
matériel informatique	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Immobilisations financières</b>				
prêts	15 536.16	1 670.00	15 175.24	2 030.92
<b>TOTAL</b>	99 830.41	1 670.00	15 175.24	86 325.17

### B2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

NATURE	AU 01/01/2006	dotation	reprise	AU 31/12/2006
Immobilisations incorporelles	3 423.35	2 604.47	0.00	6 027.82
Immobilisations corporelles	73 732.47	4 256.31	2 604.47	75 384.31
<b>TOTAL</b>	77 155.82	6 860.78	2 604.47	81 412.13

### B3 ETAT DES PROVISIONS

NATURE	AU 01/01/2006	dotation	reprise	AU 31/12/2006
Pour charges exploitations	0.00			0.00
Pour risques	13 677.50	256.00	1 000.00	12 933.50
Pour créances douteuses	69 281.14	6 519.86	2 889.00	72 912.00
Pour débiteur divers	41 232.66	16 724.40	26 922.34	31 034.72
<b>TOTAL</b>	124 191.30	23 500.26	30 811.34	116 880.22

*DE*

**B4 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**

NATURE	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS 1 AN
<b>ETAT DES CREANCES</b>			
Sur fournisseurs avances	0.00	0.00	
Sur clients	121 110.62	121 110.62	
Etat -charges sociales	5 767.99	5 767.99	
Debiteurs divers			
avance sur salaire	1 697.10	1 697.10	
Subventions collectivités	271 636.63	271 636.63	
autres debiteurs	4 126.00	4 126.00	
charges constatees d'avance	636.09	636.09	
<b>TOTAL 1</b>	<b>404 974.43</b>	<b>404 974.43</b>	<b>0.00</b>
<b>ETAT DES DETTES</b>			
Decouvert bancaire	43 810.47	43 810.47	
Dépôts et cautions recus	0.00		0.00
Avances et acomptes recus	2 854.45	2 854.45	
Fournisseurs et comptes rattaches			
sur immobilisations	0.00	0.00	
sur effets a payer	0.00	0.00	
sur biens et services	41 674.16	41 674.16	
sur factures non parvenues	0.00	0.00	
Personnel remuneration due	6 096.52	6 096.52	
Personnel congés payés	28 399.00	28 399.00	
Personnel prime fin année	0.00	0.00	
Securité sociale et autres	37 667.10	37 667.10	
sur congés payés	13 956.98	13 956.98	
sur prime fin année	0.00	0.00	
Etat -T.V.A	0.00	0.00	
Etat - impôts societe	0.00	0.00	
Etat-autres impôts	20 803.01	20 803.01	
Dettes d'exploitation			
associés	0.00		
autres dettes	25 677.99	25 677.99	
Produits constatés d'avance	149 398.00	149 398.00	
<b>TOTAL 2</b>	<b>370 337.68</b>	<b>370 337.68</b>	<b>0.00</b>



**B . COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU  
COMPTE DE RESULTAT :**

**B5 - Charges à payer et Produits à recevoir**

**B5.1 -Charges à payer : 68 872.28.Euros**

Elles sont d'exploitation pour 5 713.29 €, fiscales pour 20 803.01 €, et au titre des congés payés pour 42 355.98 € .

**B5.1 -Produits à recevoir : 3 767.66.Euros**

Ils sont d'exploitation pour 2 097.66 € et fiscaux pour 1 670.00 €

**B6 - Charges et Produits constatés d'avance**

**B6.1. Charges constatées d'avance : 636.09 Euros**

Elles sont d'exploitation et correspondent à des charges payées avant le terme de l'exercice, pour des activités à réaliser sur l'exercice comptable 2007.

**B6.2. Produits constatés d'avance : 149 398.00 Euros**

Ils sont d'exploitation et correspondent et correspondent :

NATURE	MONTANTS
CLIENTS APP	13 900.00 €
SUBVENTIONS	135 498.00 €

## C . ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS :

### C12- Droits Individuels à la Formation :

Le cumul des droits acquis par les salariés au 31 Décembre 2006 correspond à un volume de **364 Heures** «formation»

### C13- Engagements pris en matière de retraite :

Engagements Retraite	Provisionné	Non Provisionné	Total
I. D. R		17 826 €	17 826 €

#### Les hypothèses retenues :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié,
- Le coefficient d'évolution des salaires est de 2%,
- Le taux d'actualisation est de 4,48%,
- Le turn over est faible,
- L'âge de départ à la retraite est de 60 ans,
- Le taux de charges sociales est de 43%.

*D. Smolyk Vice Président*



**A. & L. GENOT**  
320, Avenue du Prado  
BP 225  
13268 Marseille Cedex 08  
France

Téléphone : +33 (0)4 88 67 67 00  
Télécopie : +33 (0)4 88 67 67 68  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Point Formation**

# Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2006  
Association Point Formation  
Quai Poterne - Quartier de l'Île  
13500 Martigues

*Ce rapport contient 2 pages*



**A. & L. GENOT**  
320, Avenue du Prado  
BP 225  
13268 Marseille Cedex 08  
France

Téléphone : +33 (0)4 88 67 67 00  
Télécopie : +33 (0)4 88 67 67 68  
Site internet : www.kpmg.fr

## Association Point Formation

Siège social : Quai Poterne - Quartier de l'Ile - 13500 Martigues

## Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2006

A l'assemblée générale de l'association Point Formation,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Marseille, le 11 juin 2007

Société d'Expertise Comptable A. & L. GENOT  
Membre de KPMG S.A.

Alain L. GENOT  
Président du Directoire

D. SAVOY  
Nouveau Président